

## **Séminaire méthodologique en ligne et en présentiel pour jeunes chercheurs travaillant sur le foncier en Afrique centrale (Phase I)**



### **Introduction :**

Dans le cadre de ses activités, le réseau de l'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique a tenu à l'Université de Yaoundé 1 du 06 au 07 avril 2021, un séminaire méthodologique en ligne et en présentiel pour les jeunes chercheurs travaillant sur le foncier en Afrique centrale (phase i). Ce séminaire a abrité une trentaine de doctorants résidant à Yaoundé et d'autres participants qui ont reçu le lien et ont pu suivre les échanges en ligne. Sept experts ont été mobilisés pour l'animation de ce Séminaire. Le présent document tient lieu de synthèse des différents points inscrits à l'agenda de l'atelier.

### **Contexte de l'activité :**

Après la phase de structuration organique et de consolidation de son assise institutionnelle auprès des institutions universitaires pilote d'Afrique centrale, la coordination du projet NELGA, fort des conclusions du screening qui avait été réalisé au démarrage du Projet a tenu à préciser en fonction de l'urgence des besoins en accompagnement des jeunes chercheurs intéressés par les problématiques

foncières. Ce déficit en offre de formation spécialisée et en accompagnement pédagogique, notamment des chercheurs juniors dans les différentes universités partenaires, contraste pourtant avec une forte demande sociale en expertise sur des questions foncières qui constituent l'un des enjeux de stabilité et de gouvernance de nos sociétés aujourd'hui. Ces occurrences structurelles se doublent à une conjoncture académique et intellectuelle marquée par un engouement chaque jour plus croissant des jeunes chercheurs vers cet objet de recherche carrefour qu'est le foncier : des jeunes étudiants géographes, sociologues, historiens, politistes, juristes, économistes, environnementalistes, etc...s'orientent de plus en plus dans l'exploration de cette problématique.

Ce constat a amené le projet NELGA à créer le GIJCFAC (Groupe Interdisciplinaire Jeunes chercheurs sur le Foncier en Afrique Centrale), dont la principale mission est de la mise en place d'un espace d'échanges et de partage des connaissances dans le champ de la gouvernance foncière. Afin de susciter l'intérêt et l'engouement des jeunes chercheurs tout en les accompagnant dans la réalisation de leurs différents travaux, des ateliers/séminaires sont prévus à l'intention des étudiants de la sous-région qui en manifesteraient le désir.

Il s'agit d'une activité interdisciplinaire et multidisciplinaire de formation et d'accompagnement à la recherche, en direction des jeunes chercheurs des universités d'Afrique centrale, intéressés par les problématiques du foncier. Des activités similaires ont par le passé été organisées en présentiel par le CED avec la participation de NELGA.

#### **Nature, objet et format de l'activité :**

Dans sa phase actuelle l'activité consiste en des séminaires méthodologiques sous régionaux en ligne, destinés aux doctorants travaillant sur des questions foncières. Ces séminaires se structurent autour de plusieurs sessions qui se dérouleront exclusivement en ligne en exploitant l'une des plateformes numériques usuelles (Zoom, MsTeam, Jisti).

L'activité en vue sera spécifiquement organisée autour des questions de méthodologie générale, de structuration et de problématisation d'un projet de recherche. La deuxième phase sera articulée autour des sessions thématiques choisies en fonction des divers centres d'intérêt des jeunes chercheurs.

Le séminaire sera animé par des spécialistes (pour la plupart chercheurs seniors) sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur disponibilité dans les Universités partenaires d'Afrique centrale.

#### **Objectif de l'atelier méthodologique :**

L'objectif principal de l'atelier est de former les jeunes chercheurs des Universités d'Afrique centrale, notamment ceux inscrits en doctorat, dans la problématisation et la construction des objets de recherches en les initiant à la compréhension et à la manipulation des outils et techniques les plus appropriées dans leurs champs de spécialisation.

En plus de cet objectif principal il est question :

1/ De mettre à niveau les jeunes chercheurs sur les meilleures pratiques et approches de problématisation des objets de recherche sur la question foncière ;

2/ De renforcer les capacités de recherche des jeunes chercheurs en leur fournissant des outils transdisciplinaires pertinents et critiques utiles dans la construction de leurs projets de recherche doctorale ;

3/ De permettre aux étudiants en doctorat travaillant actuellement sur la problématique foncière d'élaborer des projets de recherche hautement qualifiés et compétitifs ;

4/ De créer un cadre d'échanges entre les doctorants d'une part et les jeunes chercheurs et les enseignants/chercheurs seniors d'autre part.

### **Résultats attendus :**

Au terme de ce séminaire méthodologique, les résultats ci-après sont attendus :

- Une cinquantaine de jeunes chercheurs doctorants formés ;
- Des attestations de participations délivrées aux participants
- Un réseau d'échanges mis en place au bénéfice des chercheurs juniors ;
- Un appel à communication en vue de susciter les candidatures à sélectionner ;

### **Activités et calendrier prévus :**

Cette première phase du séminaire se déroulera les 06 et 07 Avril 2021. Le site physique de Yaoundé qui cordonne NELGA Afrique centrale, abritera une trentaine de doctorants qui résident à Yaoundé. Les autres participants recevront le lien et suivront les échanges en ligne. Sept experts sont mobilisés pour animer le Séminaire.

### **Experts :**

- Pr Paul TCHAWA (Géographe- Université de Yaoundé 1)
- Pr Pierre-Etienne KENFACK (Juriste- Université de Yaoundé 2)
- Pr Armand LEKA ESSOMBA (Sociologue-Université 1)
- Pr Natali KOSSOUMNA LIBA (Géographe- Université de Maroua)
- Pr Noel OVONO (Géographe - Université d'Omar Bongo)
- Pr Holy Joseph HOLENU (Géographe - Université de Kinshasa)
- Prof KUM AWAH (Anthropologue, Université de Yaoundé I)
- Dr FOYET GANKAM Arsène Delors (Géographe, Université de Yaoundé 1)
- Dr KANA Collins (Géomaticien, Université de Dschang)

### **Secrétariat Technique :**

- Dr MEDIEBOU CHINDJI
- DAKAYI CEDRIC

- DR ENCHAW GABRIEL

**Journée du 06/04/2021**

### **Cérémonie d'ouverture**

Le séminaire méthodologique débute à 09h50 avec la prise de parole par le Pr Paul Tchawa, Coordonnateur du projet NELGA, qui commence ses propos par les mots de civilité. Ensuite, il présente les différents experts qui vont intervenir tout au long du séminaire. Il s'agit d'un séminaire en mode hybride qui associe le présentiel et le numérique. La cérémonie d'ouverture s'achève le merci du Coordonnateur l'endroit de l'équipe technique pour les efforts fournis pour que tout se déroule bien, aux membres du secrétariat et au Pr Tchotsoua Michèle qui a pris des dispositions pour que les étudiants de Ngaoundéré, soient connectés dans une salle.

### **Exposé 1 : Optimisation de la qualité de la recherche et de l'offre de formation sur le foncier en Afrique centrale : acquis, défis et perspectives**

Présenté par le Prof Paul TCHAWA (Coordonnateur du nœud NELGA Afrique Centrale), l'exposé a démontré à suffisance la complexité de la question foncière et la nécessité de l'interdisciplinarité pour une bonne gouvernance foncière sans toutefois changer de chapelle. Le présentateur montre que la diversité des thèmes à considérer rend la question foncière très complexe. Parmi ces thèmes figurent la parenté de la terre, la reconnaissance de la tenue coutumière, le foncier et le sacré et/ou la spiritualité, le foncier urbain, le foncier rural, les conflits fonciers, les changements climatiques et pression sur le foncier, insécurité foncière et pauvreté, etc. La multitude des secteurs avec lesquels le foncier interagit montre qu'il joue un rôle prépondérant dans tout processus de développement. Lorsqu'il est bien intégré, le foncier impulse le développement, contribue à conserver les ressources et offre un cadre indispensable au développement des villes. Mais, s'il est mal pris en compte, il constitue un terreau fertile des conflits. D'où la nécessité d'élaborer des politiques foncières adaptées pour impulser le développement. Dans le souci de créer un cadre propice au développement en Afrique, l'Union Africaine a relevé en Afrique centrale, des goulots d'étranglements à la gouvernance foncière parmi lesquels la dégradation des ressources naturelles (liée à l'insécurité foncière), la persistance et la multitude des conflits entretenus par l'imprécision des droits d'accès et de contrôle du foncier, la question des droits fonciers des peuples autochtones et des femmes généralement marginalisées, etc. Pour répondre à la demande sociale, l'Union Africaine et ses partenaires stratégiques ont développé selon une approche participative, le Cadre et Directives des politiques foncières en Afrique. Pour l'implémenter, un plan d'action lui a été associé et ce dernier comprend un volet « renforcement des capacités et des compétences ». C'est dans cette perspective que le réseau NELGA a été conçu et lancé. A travers ce réseau, les universités africaines sont interpellées pour coordonner et animer la composante stratégique avec l'appui de la GIZ. Le réseau NELGA a ainsi un triple objectif : (i) produire de la connaissance à travers la recherche ; (ii) réviser les curricula afin de s'assurer que les savoirs et savoir-faire transmis répondent effectivement aux besoins en matière de gouvernance foncière ; (iii) et mettre sur le marché des ressources humaines capables de relever les défis de gouvernance foncière. Dans le cadre de l'appui à la recherche, le réseau NELGA a prévu la conduite de trois (3) activités pour assurer

l'accompagnement des jeunes chercheurs travaillant sur le foncier. Il s'agit notamment de : mettre en place une station de travail pour les étudiants de master et doctorants travaillant sur le foncier et venant de différents champs disciplinaires ; créer un prix pour les meilleures thèses et mémoires traitant du foncier et publier un ouvrage collectif encadré par les chercheurs seniors sur la base des travaux des chercheurs juniors. L'exposant montre par ailleurs que pour animer les activités de soutien aux jeunes chercheurs, le Groupe Interdisciplinaire des Chercheurs Juniors sur le Foncier en Afrique Centrale (GICJFAC) a été créé initialement pour animer les séminaires méthodologiques en présentiel. Cependant, avec la crise sanitaire du COVID-19, le recours à un modèle hybride associant le présentiel et le numérique s'avère nécessaire. S'agissant des ateliers méthodologiques, trois (3) types sont prévus : les ateliers méthodologiques d'accompagnement à la rédaction du mémoire ou de la thèse, les ateliers spécialisés à la publication scientifique et ceux portant sur la rédaction des projets à soumettre au financement. Deux séminaires sont aussi envisagés. L'un thématique animé par les spécialistes sur les différentes problématiques en lien avec le foncier et l'autre sur la présentation des travaux de recherche à différentes stades d'évolution. Au vue de la complexité qui s'accroît davantage avec la dualité ou le pluralisme légal, l'approche monodisciplinaire pourrait se révéler inopérant. Etant donné que les différentes dimensions du foncier, coutumière comme moderne, sont interdépendantes et complémentaires, les démarches pluri, inter, voire transdisciplinaires sont à explorer. Toutes les disciplines doivent être mobilisées pour apporter une solution durable aux problèmes fonciers. La planification spatiale et la gouvernance des terres sont les démarches scientifiques à mobiliser pour faire face aux défis fonciers.

Le présentateur conclure en montrant qu'il faut pratiquer l'interdisciplinarité sans changer de chapelle. En d'autres termes, il s'agit de faire recours à d'autres disciplines pour comprendre la question foncière en gardant à l'esprit l'approche de sa discipline.

A la suite de cet exposé, le Pr Etienne KENFACK a pris la parole pour remercier le présentateur et confirmer la synergie entre NELGA et le CED. Il pense qu'un atelier méthodologique est la clé du succès pour reproduire une recherche utile. On régule un objet qu'on ne connaît pas et pour le réguler, il faut savoir d'où on part. C'est une interpellation pour rassurer les étudiants venant de l'Université de Yaoundé II et les montrer qu'il n'y a pas rupture en matière de science. Les juristes parlent d'hypothèse lorsque le travail est terminé tandis que les sciences sociales et humaines formulent au préalable les hypothèses avant d'aller vérifier sur le terrain. Il est donc intéressant de savoir comment les autres sciences appréhendent un objet pour mieux le construire (maison commune, chambre à part). Ce premier exposé s'est achevé par les échanges entre les participants et l'exposant. A la fin, les participants étaient satisfaits des réponses données à leurs questions.

## **Exposé 2 : Méthodologie de la recherche en sciences sociales : une perspective socio-anthropologique**

Le second exposé fait par le Pr Armand LEKA ESSOMBA a dans un premier temps planté le décor par le doctorat et le défi des trois « D ». L'expression trois « D » signifie Disponibilité, Désenclavement et Défis. Par disponibilité, il montre qu'il faut être un doctorant en temps plein. Ceci signifie avoir du temps, trouver du temps et

créer du temps pour sa thèse. Chaque début de semaine, le doctorant doit se poser la question suivante : qu'est-ce-que je ferai cette semaine pour ma thèse ? Et à la fin de la semaine : qu'est-ce-que j'ai fait pour ma thèse ? Si on ne crée pas ce temps, on perd le rapport affectif de sa thèse. Parlant du désenclavement, il faut se déplacer face à la contrainte de l'enclavement scientifique (technique, financier, matériel). Se déplacer c'est sortir du « confort » de l'habitude (transdisciplinarité). C'est aussi sortir de son université pour faire la recherche dans les autres universités. Une thèse enfin se fait dans un délai précis qu'il faut respecter (3 ans). Après avoir montré qu'il existe une séparation sociale et raciale entre la sociologie et l'anthropologie en s'appuyant sur Durkheim et Max Weber, l'exposant s'attarde sur les neuf (9) questions qui permettent de construire un projet de thèse : quel est le sujet/thématique traité ? Etes-vous sûr d'être le premier à travailler sur ce sujet ? (une bonne revue critique de la littérature permet de bien se questionner pour dégager les questions nouvelles) ; quelle est votre problématique ? (questionnement et hypothèses) ; quel est votre cadre théorique ? (pour qu'il soit pertinent, il faut répondre simultanément à 3 questions : en quoi consiste la théorie qui va être mobilisée ? Pourquoi l'avoir mobiliser ? Comment l'opérationnaliser dans le cadre de sa thèse ?) ; quel est le cadre méthodologique ? (délimitation spatio-temporelle, les techniques de collecte et d'analyse des données. En fonction des techniques mobilisées, il existe des outils pour la collecte et l'analyse des données) ; quel est le cadre conceptuel ? (faire des définitions commentées et indiquer l'utilisation de ce concept dans le cadre de son travail) ; quel est le plan de rédaction ? et quelle est la bibliographie ? (indiquer l'ensemble des ouvrages qu'on utilisera).

Le deuxième exposé tout comme le premier s'achève par les échanges entre les participants et l'exposant à travers des questions et des réponses claires et précises.

### **Exposé 3 : La méthodologie de la recherche en sciences sociales : perspective géographique. Exemple de problématisation et d'élaboration à partir du thème « Crises du foncier pastoral au Nord-Cameroun »**

Animé par le Pr Natali KOUSSOUMNA LIBA'A, l'objectif principal de la présentation est d'aider les étudiants à acquérir des connaissances avancées et pratiques sur les méthodes et techniques de recherche en géographie en s'appuyant sur un exemple concret de problématisation « crises du foncier agropastoral au Nord-Cameroun ». L'exposant s'attarde sur les différentes étapes de réalisation d'un bon projet de recherche. La première étape est **le choix du sujet**. Il précise qu'il s'agit d'abord de voir si le sujet d'étude est un objet d'étude des sciences sociales, ensuite s'assurer de ses connaissances préalables sur le thème ainsi que son intérêt, identifier les ressources disponibles (humaines, documentaires, financières, etc.) et enfin tester la question de départ auprès de son entourage, son encadreur et autres chercheurs pour vérifier sa clarté et sa précision. Les lectures exploratoires aideront le doctorant à faire un bon choix du sujet. La deuxième étape est la **contextualisation de la recherche**. Une fois le sujet identifié, il faut le présenter de manière générale et spécifique, en partant d'un constat, d'une situation, d'un événement, etc. **La délimitation thématique** est la troisième étape. Dans cette délimitation, le lecteur doit être situé sur le champ scientifique dans lequel s'inscrit la recherche. Il faut également spécifier les aspects qui seront abordés précisément et en donner les raisons. **La délimitation spatiale** est la quatrième étape. Il s'agit de circonscrire l'unité spatiale d'analyse et la justifier. Il est impératif de réaliser une carte de

localisation de la zone étudiée. La cinquième étape est **la revue de la littérature**. Il est question de voir ce que les autres ont fait afin de positionner votre recherche et éviter de « défoncer des portes ouvertes ». A l'issue de cette revue, on devrait arriver au constat que certains aspects de votre recherche n'ont pas été abordés ou l'ont été partiellement, d'où la justification du choix du sujet. Cette revue doit être élaborée par thème ; elle doit être aussi analytique et synthétique. A la suite de la revue de la littérature, la **problématique est élaborée**. Elle est la présentation d'un problème sous différents aspects. C'est la question à laquelle l'étudiant va tâcher de répondre. C'est aussi l'ensemble des questionnements, des interrogations que soulève la recherche sous la forme interrogative autour des constats de terrain. La problématique débouche sur la question générale et les questions spécifiques. **La définition conceptuelle** et le **cadre théorique** sont une étape importante du projet de recherche. Dans une recherche scientifique, il est nécessaire de définir les mots clés en donnant le sens propre et le sens figuré et de préciser l'utilisation de ces mots ou concepts dans le cadre de votre recherche. Une fois la définition faite, il faut rendre le concept opérationnel en le décomposant en dimensions, variables et indicateurs (unités élémentaires, généralement mesurables ou observables). Le cadre théorique est la présentation d'un cadre d'analyse et de généralisation des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres contextes. Deux à trois théories complémentaires suffisent pour une recherche proposée. **La méthodologie** de recherche est la huitième étape. Il est nécessaire de dire comment les données seront collectées, traitées et analysées en vue de la restitution sous forme de résultats. Les informations collectées sont jugées pertinentes et validées sur la base de la méthode adoptée. La méthodologie se fonde sur les données secondaires et les données primaires. Les données secondaires sont celles collectées par d'autres chercheurs ou institutions et qui seront exploitées dans votre recherche. On les retrouve dans les ouvrages, les communications, les rapports, les mémoires, les thèses, etc. Les données primaires sont celles qui sont collectées directement par le chercheur lui-même sur son terrain d'étude. Ces données proviennent des enquêtes auprès d'un échantillon représentatif (à l'aide d'un questionnaire ou de fiche d'enquête), des entretiens auprès des personnes ressources (à l'aide d'un guide d'entretien), des observations (à l'aide des grilles d'observation sur le terrain), des photographies illustratives, etc. Le présentateur précise que la conception des outils pour les données secondaires et primaires se fait sur la base des concepts opérationnels autour des dimensions, des variables et des indicateurs. L'analyse des données se fait avec les outils et selon les types d'informations à obtenir. Pour montrer une base de données, SPSS, CsPro, ODK, etc. peuvent être mis à contribution. Pour les réaliser les graphiques, on peut utiliser Excel, SPSS. Pour les cartes, MapInfo, ArcGis, Qgis peuvent être mobilisés. Les **intérêts de la recherche** peuvent être sous un triple plan : académique (obtenir le diplôme), scientifique (apporter une contribution à la connaissance d'un phénomène scientifique et opérationnel (contribuer au développement dans un secteur précis). Le projet de recherche une fois élaboré, il faut se préparer maintenant pour la descente sur le terrain. Il est nécessaire de choisir le terrain en tenant compte des difficultés à rencontrer, préparer l'enquête et négocier les conditions de réalisation d'un entretien.

#### **Exposé 4 : La méthodologie de la recherche en sciences sociales : perspectives géographiques**

Le Pr Holy HOLENU MANGENDA intervient à la suite du Pr KOUSSOUMNA en répondant oui à la question est-t-il possible d'avoir une méthodologie identique peu importe les disciplines. Il relève qu'un état de lieu montre que la recherche scientifique en Afrique fait face à de nombreux problèmes parmi lesquels : le financement, la méconnaissance de la recherche scientifique, le faible encadrement, l'absence d'équipes multidisciplinaires, la pauvreté des laboratoires, la faible diffusion des résultats de recherche, etc. Il ressort également les qualités d'un chercheur dont la première est l'humilité. En plus de cette grande qualité, le chercheur doit reconnaître ses limites, réfléchir, travailler et créer. Il est revenu comme l'exposant précédent sur les éléments constitutifs d'un projet de recherche (le contexte et la justification du sujet, la problématique de recherche, les objectifs de l'étude, les hypothèses, le cadre conceptuel, la méthodologie, le chronogramme de l'étude, le budget et la justification et la bibliographie). Au niveau de la problématique, il note que les américains Berger et Patchner proposent l'élaboration de la problématique en site d'entonnoir, c'est-à-dire partir d'une vue globale vers une vue rétrécit. Pour réaliser une bonne problématique en entonnoir, sept (7) étapes sont nécessaires : trouver le thème et le problème général, faire la revue de la littérature, poser le problème spécifique de la recherche, trouver le cadre conceptuel, définir les objectifs, émettre les hypothèses et l'intitulé définitif. Au niveau de la méthodologie, les informations données sont presque similaires à celles décrites par le Pr KOUSSOUMNA. Son exposé a eu la particularité de présenter les différentes techniques d'échantillonnage (probabiliste et non probabiliste) utilisées pour définir la taille de l'échantillon d'une population d'étude. Il a également mis en exergue les différentes analyses qui peuvent être faites avec les données collectées sur le terrain. Il s'agit des Analyses en Composantes principales (ACP), des Analyses Factorielles par Correspondance (AFC) et des Analyses Canoniques (AC).

### **Exposé 5 : Ethique de la recherche en sciences sociales**

Ce dernier exposé de la journée est présenté par le Pr Paschal KUM AWAH. L'exposant dans ses propos introductifs définit le mot éthique. On entend par éthique ne pas faire du mal, respecter les personnes en tant que fins et non en tant que moyens, respecter la capacité des participants dans une recherche à jouer un rôle dans ce dont ils ont besoin, respecter les droits humains, civils et juridiques de chacun, faire ce qui est mieux pour chacun, etc. Il montre ensuite que la recherche avec les participants humains nécessite une approbation éthique pour plusieurs raisons : (i) protéger les droits et le bien-être des participants et minimiser le risque d'inconfort physique et mental, de préjudice et/ou de danger lié aux procédures de recherche, (ii) protéger les droits des chercheurs à mener une enquête légitime ainsi que la réputation de l'université pour les recherches qu'elle mène et/ou parraine, et (iii) parce que les organismes de financement de la recherche et les revues à comité de lecture exigent de plus en plus une déclaration des pratiques éthiques dans la demande des fonds de recherche. Il montre enfin que tous les chercheurs sont tenus de respecter les principes éthiques et de suivre les lignes directrices en matière d'éthique lorsque la recherche implique les sujets humains. Ces principes sont au nombre de trois (3) : Le respect des personnes, la bienfaisance et la justice. **Le respect de la personne** implique reconnaître que chaque individu est unique et libre, a le droit et la capacité de prendre des décisions, a de la valeur et de la dignité et a droit au consentement éclairé. La **bienfaisance** = faire du bien à autrui. Il faut s'abstenir de faire le mal. Le chercheur doit protéger le bien-être physique, mental et



social des participants, maximiser les avantages possibles et minimiser les dommages possibles. **La justice** signifie que le chercheur garantir la distribution équitable des risques et des bénéfices. Les participants doivent être recrutés de manière équitable, et le chercheur doit fournir une protection sociale aux groupes vulnérables. Le consentement éclairé est une exigence de l'application des principes d'éthiques. Le consentement éclairé est un processus qui se déroule entre l'enquêteur et le sujet potentiel. Le sujet potentiel avant toute participation à l'étude doit être informé sur les objectifs, les risques et les avantages de sa participation et surtout est libre de consentir à participer ou non à l'étude une fois éclairer sur tous les aspects de la recherche.

Rapport du séminaire méthodologique en ligne et en présentiel pour jeunes chercheurs travaillant sur le foncier en Afrique central (phase I)

JOUR II (07/04/2021)

La deuxième journée tout comme la première a débuté par une introduction du coordonnateur du nœud NELGA Afrique Centrale qui n'est personne d'autre que le Pr. TCHAWA. Il a brièvement présenté les panélistes à l'ordre du jour. C'est dans cette logique que le premier intervenant de la journée qui fut le Pr. Etienne KENFACK a aussitôt pris la parole.

Exposé 1 : Méthodologie de la recherche en droit foncier par Etienne KENFACK

Le Pr. KENFACK dans ses propos préliminaires a commencé à remercier les organisateurs de l'atelier de travail, notamment le Pr. TCHAWA et son équipe pour la confiance à lui accordé. Il a continué en montrant l'utilité de cet atelier sur la construction de l'objet de recherche dans le domaine foncier dans un contexte de pluridisciplinarité. Ses propos étaient axés sur trois points essentiels :

#### 1- Le choix d'un sujet de recherche en droit foncier

L'un des préalables du choix d'un sujet de recherche en droit foncier, est de lever les controverses autour du « droit et loi » d'une part et « l'existence du droit en dehors des textes », d'autre part et identifier les destinataires de la recherche.

En effet, « tout n'est pas dans la loi et la loi ne contient pas le droit ». Le droit vise la cohabitation sans conflit et la vie paisible. Il naît et le chercheur réfléchit sur les mécanismes de gestion. C'est dire que l'on fait la recherche quand il se rend compte que ça va mal, pour répondre aux questions de la société qui constituent des axes de réflexions. Ainsi, le Pr. Kenfack conseille aux jeunes chercheurs d'élaborer une thématique avec des objectifs qui visent l'amélioration de ce qui existe en vue des solutions nouvelles ou encore la résolution des problèmes fondamentaux non résolus. Ceci est possible grâce à un travail de fond sur les zones d'ombre des lois et textes existants. C'est-à-dire diagnostiquer les problèmes sociaux que les lois n'ont pas jusqu'à présent trouver des solutions. Après l'identification de ces problèmes, les apprenants doivent mettre en place des matériaux pour la compréhension du sujet et de clarification des concepts, afin de bien délimiter ledit sujet.

#### 2- La construction de l'objet de recherche en droit foncier

La construction de l'objet de recherche ou encore le passage du thème au sujet se fait à travers la mise en relation des concepts bien définis. Ceci aboutit à la construction du problème et donne lieu à la question de recherche et l'intérêt. C'est-à-dire ce que la science retiendra après la recherche. Selon le Pr. Kenfack, cette étape de travail devrait rapprocher le chercheur à son encadreur. Le rôle de l'encadreur est de veiller au respect du canon de rédaction et du contrôle de la méthodologie de recherche qui est capitale pour les réponses à la question de recherche. Cette méthodologie est centrée sur l'exégèse et la libre recherche scientifique

### 3- La recherche des résultats en droit foncier.

Les résultats sont selon l'exposant les réponses à la question de recherche. Ces résultats sont issus des sources formelles ou non. Les sources formelles sont relatives à tous ce qui concerne les textes (constitution, conventions, code civil, lois et règlements fonciers...

Par ailleurs, les sources informelles sont les travaux tels que les livres et les recommandations des organisations internationales (FAO, l'UA, l'ONU...). Le panéliste conclut en orientant les chercheurs vers l'exégèse et l'approche interdisciplinaire. La pertinence de l'exposé du Pr. Kenfack s'est soldée par une multitude de questions, notamment celles sur comment intégrer les autres sciences dans une recherche en droit foncier ?

### Exposé II- Prise en compte de la dimension spatiale des données foncières : outils et méthodes

Le deuxième exposé a été présenté par le Dr. Kana Collins sur l'intérêt de la dimension spatiale dans la gestion de l'information foncière. Il s'agit de repérer les éléments de la propriété foncière dont le document est le plan cadastral et les cartes. Le plan cadastral permet d'évaluer les biens immobiliers, d'identifier les propriétaires légaux et d'actualiser les bases des données. La carte des terroirs permet non seulement de repérer les éléments patrimoniaux d'une société, mais aussi de décrire les formes d'occupation et d'utilisation des sols.

L'exposant explique l'intérêt de la dimension spatiale dans la recherche par sa facilité à inventorier la propriété foncière, à identifier les contraintes y afférentes et à modéliser les phénomènes géographiques tels que l'urbanisation ou la déforestation. L'intérêt est porté également par la précision géométrique et sémantique c'est-à-dire la pertinence des référentiels géographiques utilisés pour les levées topographiques. Ce qui permet d'établir le document de référence qui est le plan cadastral, pour gérer les chevauchements des terrains immatriculés, les doubles immatriculations et autres conflits fonciers. Les appareils indiqués pour la précision dans les levées topographiques et les rattachements sont entre autres les GPS bi fréquences, les logiciels de gestion de données foncières (ArcGIS, MAPIInfo...)

### **Exposé III- Les ressources de la gouvernance foncière en ligne : localisation et exploitation**

Le Pr. Tchawa a introduit les présentations en ligne en projetant un ensemble de lien et site internet où il est possible de trouver et télécharger des informations et la documentation scientifique sur le foncier. A sa suite, le Dr. Foyet a animé l'atelier. Il a démontré comment faire un bon usage de l'outil informatique et internet dans la recherche des données en sciences. La recherche des documents tels que les ouvrages spécifiques, les thèses les mémoires et les articles est possible avec la maîtrise de certains outils en ligne. Il s'est attardé sur le processus de la recherche qui est de combiner l'utilisation de plusieurs outils en fonction du type de documents recherché et du domaine de la recherche. De ce fait, les types d'outils sollicités pour un travail de thèse de doctorat sont entre autres :

- Catalogues de bibliothèque pour répertorier et localiser les documents, exemple : [WWW.sudoc.abbes.fr](http://WWW.sudoc.abbes.fr), [WWW.ccf.fr](http://WWW.ccf.fr), et [WWW.theses.fr](http://WWW.theses.fr) ;
- Annuaire ;
- Bases de données sont <https://hal.archives-ouvertes.fr/>, <https://www.scopus.com/>, <https://agris.fao.org/agris-search/home> et [www.bneuf.auf.org](http://www.bneuf.auf.org) pour ne citer que ceux-là.
- Portails scientifiques et moteurs de recherche sur le web.

Les autres outils indiqués sont les moteurs de recherche qui sont Google, Yahoo Search ou Bing, <http://www.exalead.fr/recherche/> Dr FOYET a également présenté les méta-moteurs de recherche qui sont les outils permettant de soumettre une même requête à plusieurs moteurs de recherche simultanément, comme Dogpile et Yippy. Pour effectuer donc les requêtes dans un catalogue de bibliothèque, un vocabulaire usuel y est important. Pour les opérateurs booléens, il faut « et » ou « and » pour les critères obligatoires, l'opérateur « ou » ou « or » pour des critères vérifiables. Pour y parvenir il faut éviter le phénomène de « brut » ou du « silence » qui aboutit à des résultats de recherche peu pertinents. En revanche certains signes facilitent la recherche. Il s'agit du signe +, qui devant un mot signifie qu'il est obligatoire, du signe – qui signifie qu'il ne doit pas apparaître.

Dans la même logique l'exposant a expliqué comment référencer les ressources numériques en ligne que les chercheurs peuvent utiliser dans leurs travaux. A cet effet, les apprenants doivent prendre les précautions pour les ressources instables dont les contenus sont variables et les références à une ressource. Ils doivent par exemple dresser la liste des références bibliographiques en ajoutant les renseignements spécifiques. Pour un livre, il faut « le Nom, P. (année). Titre du livre, (édition, volume). Maison d'édition. URL ou DOI ». L'exposant a mentionné à la fin de ses propos le référencement des ressources numérique avec APA 7. L'atelier s'est achevé par des échanges inter active nourrit pas des questions en ligne et en présentiel.

## **Conclusion et décisions**

Au terme de deux jours de présentations et d'échanges, l'atelier s'est achevé par la remise des attestations aux participants, une séance de photo en groupe et des interviews médiatiques. Cette dernière activité a permis de recueillir les avis des uns et des autres. Il s'en est dégagé de part et d'autre un réel sentiment de satisfaction. Pour compléter ces acquis et connaissances, un prochain atelier (phase 2) est programmé prochainement.

